

## Économie maritime en Bretagne : changeons de regard



Révéler toutes les facettes et tout le potentiel de l'économie maritime de la Bretagne, passer d'une image en noir et blanc à une image colorée et haute définition : c'est à ce profond changement de regard qu'invite le CESER dans son dernier rapport.

Croissance de la population mondiale, opportunités de la croissance bleue, enjeux géostratégiques, pression sur les ressources naturelles : la maritimisation du monde est en marche.

On n'a jamais autant parlé de mer ! La Bretagne, dotée de ressources marines et littorales exceptionnelles, a su par le passé tirer profit et avantage de sa maritimité. Saura-t-elle tirer parti de cette nouvelle donne ?

L'attention nouvelle portée à l'économie de la mer depuis une dizaine d'années éveille de nombreux intérêts mais suscite aussi un besoin nouveau de caractérisation. Car tous ceux qui ont tenté de mesurer objectivement le poids de l'économie maritime, à quelque échelle que ce soit, se sont heurtés à la difficulté de disposer de données fiables, homogènes et complètes. Or la connaissance de l'économie maritime et de sa dynamique est une clé essentielle pour comprendre, pour agir et pour développer.

À l'échelle macroscopique, **le nombre de 100 000 emplois en Bretagne**, soit 10 % de l'emploi régional, est sans doute juste dans son

ordre de grandeur, et corrélé par différentes études. Mais il mériterait d'être considérablement affiné.

**En lien avec son rapport précédent « Milieux côtiers, ressources marines et société », dont le présent rapport constitue le prolongement socio-économique, le CESER souhaite attirer l'attention sur l'intérêt stratégique collectif de mieux connaître le poids réel de l'économie maritime et sa capacité d'entraînement du développement économique et social régional.**

### I Révéler l'étendue de l'économie maritime

La mesure de l'économie maritime pose deux difficultés préalables : **le contour**, parce qu'il n'existe pas de définition normée de l'économie maritime, souvent analysée comme une juxtaposition de

secteurs d'activités ; et **la mesure**, puisque même s'il existait une définition partagée de l'économie maritime, aucun outil ne permettrait de la mesurer précisément. Le système statistique n'a pas

été construit pour répondre à ce besoin. L'entrée par le caractère maritime est ignorée dans l'entrée usuelle par le code APE, qui segmente les entreprises selon leur « activité principale exercée ».

Le CESER propose de sortir d'une approche uniquement basée sur cette segmentation pour adopter **une approche globale, « systémique »**, permettant

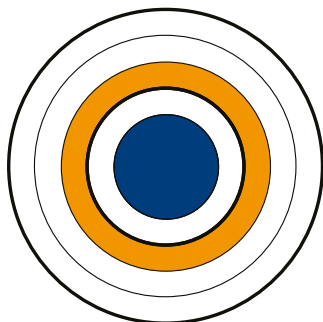
au-delà des contours habituels de mieux connaître les différents pôles qui font l'économie maritime de la Bretagne, et aller explorer les domaines moins intuitifs auxquels on ne pense pas toujours ou que l'on connaît moins bien, et où l'on pressent des potentialités de développement. Et les champs sont nombreux à explorer : tourisme, énergie, culture, défense, éducation, recherche...

## Des outils pour mieux connaître et comprendre l'économie maritime

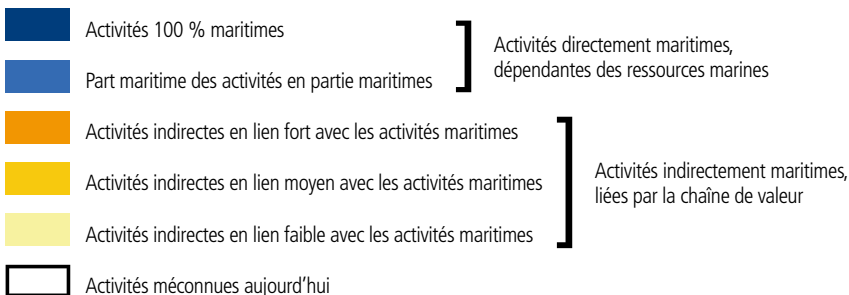
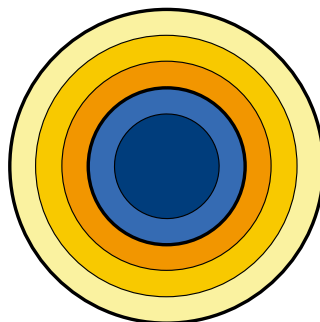
La définition des contours de l'économie maritime, dans cette approche globale, peut s'établir selon le « degré de maritimité » des activités, lui-même fondé sur deux critères: **la dépendance aux ressources marines**, dans une acception large comprenant l'ensemble des services rendus

par les écosystèmes, y compris les aménités, qui dessine un premier cercle d'activités directement maritimes (en bleu sur la figure), et **le lien par la chaîne de valeur**, qui dessine un deuxième ensemble d'activités indirectement maritimes (en orange).

Approche actuelle



Approche nouvelle fondée sur la logique floue



Aujourd'hui, seule une partie de ces deux ensembles est approchée. Le CESER fait ici quelques propositions méthodologiques pour mieux connaître et comprendre ce qui l'est insuffisamment aujourd'hui, reprenant au maximum les outils existants. **L'emploi** est le premier indicateur à retenir. C'est un indicateur concret, facile à comprendre, solide et légitime, qui permet d'éviter les comptes doubles.

Le CESER propose d'approcher les emplois directs (en bleu sur la figure) en extrayant les activités en totalité ou en partie maritimes à partir de la nomenclature d'activités française (NAF), ce qui suppose un travail important et proche du terrain d'identification des entreprises et de connaissance de leur activité. Il propose ensuite d'approcher les emplois indirects (en orange sur la figure) à partir du tableau des entrées-sorties (TES), outil national permettant de mesurer les relations entre les différentes branches d'activités, qu'il faudrait ici régionaliser et « maritimer ».

L'objectif est au final d'aboutir à une pesée plus explicite et une meilleure compréhension de l'économie maritime, en calculant un PIB maritime en Bretagne et en caractérisant mieux le dynamisme de l'économie maritime (degré d'innovation, capacités d'exportation).

En termes de démarche, l'objectif est de consolider, de façon fiable, les méthodes et les données produites à différents niveaux, par différents acteurs. Par souci d'efficacité, mais aussi dans l'objectif d'engager une action collective qui

intéresse et implique les territoires dans la durée, **le CESER propose que soit mis en place un réseau d'observation de l'économie maritime.**

L'objectif est d'inciter l'INSEE, les collectivités, services de l'État, agences de développement économique, chambres consulaires, branches professionnelles, observatoires existants ou autres organismes volontaires à participer à ce réseau. Celui-ci permettrait d'harmoniser et de mutualiser les méthodologies et les données acquises, et de construire ensemble un outil d'observation plus complet et plus opérationnel. Chaque partie prenante deviendrait alors contributrice et bénéficiaire des travaux réalisés en commun. L'animation technique en serait confiée à un acteur, reconnu comme légitime à le faire. **Le Conseil régional, en tant qu'il souhaite concevoir et impulser une stratégie maritime pour la Bretagne avec ses partenaires de la Conférence régionale de la mer et du littoral, aurait toute légitimité pour assurer le portage politique d'une telle initiative.**

Cette démarche devrait s'accompagner d'un effort de pédagogie et de communication pour faire connaître et mieux valoriser les forces de la Bretagne, ses compétences, ses ressources, sa capacité à innover. La « toile industrielle dunkerquoise » semble être un exemple d'outil de communication puissant sur l'importance de l'économie portuaire dans le bassin d'emploi de Dunkerque. Pourquoi ne pas s'en inspirer en imaginant une « **toile maritime** » de la Bretagne ?

## I La mer, accélérateur de développement

Le moment est donc venu de mieux connaître et de mieux faire connaître le poids réel de l'économie maritime et sa capacité d'entraînement, afin de mieux tirer parti de la maritimité de la Bretagne dans son développement économique et social.

**La maritimité est porteuse d'innovation.** Les contours de l'économie maritime d'aujourd'hui ne seront pas ceux de demain. Ils évoluent sans cesse au gré des transformations des modes de production, des innovations, des synergies entre secteurs. Il faut penser l'économie maritime dans une logique dynamique et évolutive, avec une attention particulière portée aux interfaces.

**La maritimité est créatrice de compétences.** Les métiers de la mer, dans leur très grande diversité, constituent un gisement de compétences spécifiques, que l'économie bretonne gagnerait à mieux connaître et à

mieux valoriser : métiers embarqués, compétences pointues en sciences et techniques de la mer, sans oublier les compétences originales développées à la convergence entre des secteurs d'activités non maritimes (les télécoms par exemple) et le domaine d'application marin.

**La maritimité est porteuse d'ouverture à l'international et à l'international.** Plusieurs initiatives récentes d'élargissement vers les régions voisines, dans le domaine maritime, confirment la nécessité de dépasser le cadre de la région administrative pour la mise en oeuvre de certaines stratégies de développement. La meilleure connaissance de l'économie maritime de la Bretagne, de ses différents acteurs, de son poids et de son dynamisme doit permettre d'apporter de la matière au développement de ces coopérations, dans lesquelles la Bretagne est souvent motrice et crée un effet de levier au bénéfice de tous ses partenaires.

**La maritimité de la Bretagne est portée par des dynamiques socioculturelles.** Un développement tourné vers la mer n'est possible que s'il trouve un terreau favorable à son expression, notamment dans la culture, l'éducation, la recherche, la sociabilité, l'envie de « faire ensemble ». Des générations se sont succédé pour écrire l'histoire maritime de la Bretagne, de la pêche morutière à l'épopée de l'école de voile des Glénan. La suite est en train de s'écrire, avec en toile de fond ce vaste mouvement de maritimisation du monde. Biotechnologies, énergies marines, technologies de l'information et de la communication, pêche durable, navire du futur... autant de pistes

de développement pour des générations plus créatives, plus innovantes, plus solidaires. Depuis 10 ans, de nombreuses initiatives en faveur de la mer et du littoral ont été prises au niveau européen, national ou régional. Elles se sont traduites en Bretagne par l'émergence d'initiatives partenariales nombreuses et diverses, toujours avec la volonté de fédérer et de créer des conditions propices à des échanges constructifs : pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique, Europôle Mer, Institut Carnot Edrome, laboratoire d'excellence Mer, France Énergies Marines, Bretagne Pôle Naval, Nautisme en Bretagne, Conférence régionale de la mer et du littoral...

## Conclusion :

### une économie maritime créative et intelligente

Les atouts maritimes de la Bretagne, connus, presque évidents pour certains, ne doivent pas être considérés comme un capital dormant, mais un capital à faire fructifier par l'innovation et la valorisation de la face cachée de l'économie maritime, celle que l'on connaît ou que l'on évoque moins mais qui recèle de vraies pépites. Il s'agit de faire de la maritimité un avantage compétitif pour le développement de la Bretagne et d'attirer les entreprises, les talents, les investissements.

En définitive, mieux connaître et faire connaître le poids de l'économie maritime en Bretagne, montrer ses

potentialités de développement dans l'avenir dans des domaines extrêmement diversifiés, tout en s'appuyant sur des dynamiques socioculturelles innovantes et structurantes sont les trois axes d'une intelligence économique maritime à renforcer pour permettre à la Bretagne de se tourner résolument vers la mer.

**L'enjeu est celui d'une appropriation collective de l'exploitation durable des océans. Il est de faire de la mer plus qu'une évidence, une chance pour l'avenir.**

#### Rapporteurs

Antoine DOSDAT et Hervé MOULINIER

#### Contact

Fanny TARTARIN, Directrice adjointe,  
Cheffe du pôle Mer-Littoral  
T. : 02 99 87 18 73  
fanny.tartarin@region-bretagne.fr



**CESER**

Conseil économique, social  
et environnemental régional

[www.ceser-bretagne.fr](http://www.ceser-bretagne.fr)

Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande.

7, rue du Général Guillaudot - CS 26 918 - 35 069 Rennes Cedex

T. : 02 99 87 18 75 - [ceser@region-bretagne.fr](mailto:ceser@region-bretagne.fr) - [www.ceser-bretagne.fr](http://www.ceser-bretagne.fr)